CONDITIONS :

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront changer leur abonnement de quotidien en celui de trois fois par semaine, pour la première année, en seront exempts sans avoir besoin d'une nouvelle inscription publiquement. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être vu par comme une nouvelle annonce. Le carré est de dix lignes ou moins.

Les annonces pour l'année aux annonces.—Les annonces et personnes tenant magasins de détail, 950; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres annonces publiques, 1000; les agens pour navires, lettres et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce jouent la même somme.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles, paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces en articles d'une nature personnelle, lorsqu'elle pourront être admises, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Un Deserteur de 35 pour cent sera fait aux encheres, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et au Marshals, sur les annonces de vente et remboursement de dix pour cent sur les annonces de ventes de meubles.

Les Annonces qui souffrent de la ligne ordinaire d'affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes d'autorité de justice, ventes de plantations d'esclaves, ventes marrons, animaux, navires &c. &c., les paieront pas de sus. Les Annonces séparé pour, aux prix ci-dessus énoncés.

Les Avances qui ne paieront pas la durée de l'insertion seront publiées jusqu'au mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il n'ait un répondant.

Le Théâtre et autres endroits ouverts pour le divertissement du public, seront insérer chaque jour des annonces, pendant la saison des théâtres, pour $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics, seront aussi annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POUR LE BAYOU-SARA.

Pour fret par semaine —Paquebot de la Malle.

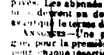

LE bateau-à-vapeur BRILLANT, capitaine Thos Clark, partira pour ses destinations tous les Mercredis et Samedis, à 8 heures du matin, débarquant la malle au Bonnet Carré, la Poste d'Iberville, Plaquemine, Nouvelle Rivière, Bayou Goula, à la Poste d'Iberville, Plaquemine, Manchac, Baton-Rouge, Port-Hudson, Pointe Coupée, et Bayou Sarah, et partira de Bayou-Sarah tous les jeudis et dimanches, à 4 heures de l'après-midi, s'arrêtant à chaque poste pour reprendre la malle.

N B. Tout le fret débarqué devant les habitations, sera aux risques des propriétaires, et devra être payé par ceux qui l'embarquent, si le consignataire n'est pas à bord.

MALLE DES ETATS UNIS A CINCINNATI.

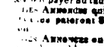

Le steamer GENERAL WAYNE, fin marcheur, capitaine G. C. Castleman, sera prêt à recevoir son chargement, lundi matin, débarquant la malle au Bonnet Carré, la Poste de Donaldsonville, Nouvelle Rivière, Bayou Goula, à la Poste d'Iberville, Plaquemine, Manchac, Baton-Rouge, Port-Hudson, Pointe Coupée, et Bayou Sarah, et partira de Bayou-Sarah tous les jeudis et dimanches, à 4 heures de l'après-midi, s'arrêtant à chaque poste pour reprendre la malle.

N B. Tout le fret débarqué devant les habitations, sera aux risques des propriétaires, et devra être payé par ceux qui l'embarquent, si le consignataire n'est pas à bord.

MALLE DES ETATS UNIS.

Le steamer COLUMBUS, capitaine Jones, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sans délai pour les ports ci-dessus. Pour un bon passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à

ROBERT & HAWTHORN.

43, rue Gravier.

Nouvelle ligne de paquebots pour New-York.

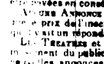

LE Rouge de départ est fixé, pour toute la saison, au Lundi, de quinzaine en quinzaine, que le navire large en plein ne soit parti.

Le steamer ALABAMA, capitaine C. C. Berry, 474 " 11 déc
Arkansas " E. J. Dumont, 525 " 25 "
Natchez " W. Mathaney 547 " 8 janv
Nashville " D. Jackson, 540 " 22 "
Kentucky " J. Bunker, 629 " 5 févr

Ces navires sont tous de bois, doublés et chevillés en cuivre; construits à New-York pour ce service et calculé que pour d'eau et passent la barre à pleine retenue. Des capitaines tous, une expérience de la mer et les navires sont reconnus pour être sûrs et descendant sans en remontant le fleuve. Les emménagemens sont beaux et les provisions abondantes. Le prix de passage a été réduit à $90 sans y comprendre vins ou liqueurs. Il n'est aux officiers de blanchi ou à l'équipage aucune liqueur ou boisson enivrante. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

FRANKLIN AMES & Co.
No. 49, rue du Camp.

N. B. Les bâtimens ne sont point responsables de pièces des verreries, poteries, marbres ou granit; de vin ou de fer ou d'acier, ni de la perte de tout autre article, à moins qu'un connaissement en ait été signé par les agents. 11 nov—87

POUR LIVERPOOL.

Le brick COMET, capitaine Mixey, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

BAILEY & ABBOTT,
No. 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le navire WALTER, classé A 1, capitaine Wulk, partira sous peu. Pour fret des 200 balles de coton et pour passage ayant de bonnes emménagemens, s'adresser à

L. H. GALE.
93, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE.

Le brick OTRANTO, fin voilier, capitaine Landon, débarre l'encombrement d'environ 100 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à

R. GRONING & Co.

A VENDRE

La goélette LADY HOPE, du port de 87 tonneaux, doublée et chevillée en cuivre, est en vente à un pays raisonnable. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à bord à l'ancre du pont à

KOHN, DARON & CO.
No. 38, rue Bienville.

POUR VERACSCO ET BRAZOS RIA—La jolie cote fine goélette Corinne, cap t. Flinn, partira promptement pour le reste de cargaison pour les destinations ci-dessus mentionnées. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

R. GRONING & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le navire CLIVE & ELIZA, capitaine [illegible] Parsons, ayant presque tout son chargement engagé, devant environ 1000 balles pour compléter, est son chargement. Pour fret s'adresser à

LEVI H. GALE,
No. 93, rue de la Commune.

A LOUER OU A FRETER,

Une goelette de première classe, du port d'environ 650 à 700 balles, s'adresser à

GEO. E. COOLEDGE,
rue Gravier, no. 60

POUR LA MOBILE.

La jolie goelette de première classe et fine voilière Nolus, sera prête à recevoir son fret dès maintenant. Pour fret s'adresser à bord sur

GEO. COOLEDGE,
rue Gravier No. 60

POUR LE HAVRE.

Le beau trois mâts, fin voilier Mc Lellan, doublé et chevillé en cuivre, capitaine P. C. Crowell, prendra du fret de passage. Pour les conditions s'adresser au capitaine, à bord. 8 jan—6

POUR LE PORT DE GLASCOW,

Le brick Chas. Joseph, fin voilier, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bonnes emménagemens, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
rue Bienville No. 14

Pour Liverpool—Le navire LEVANT capitaine Bartlett, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu pour ce dessus. Pour le reste du fret s'adresser à

KOHN, DARON & Co.
38, rue Bienville.

POUR LA MOBILE

Le beau goelette doublée et chevillée en cuivre, Mercer, partira sans délai pour le port. Pour fret ou passage, ayant de bons engagemens, s'adresser à bord ou à

KIDDER & HEAD,
rue Poydras No. 24

POUR LIVERPOOL.

La barque CITIZEN, capitaine Thos Clark, peut prendre 900 balles de coton, pour compléter son chargement. Pour fret d'enquête, s'adresser à

LEVI H. GALE,
No. 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

Le navire classé A. 1, Napoleon, capitaine [illegible], partira sans délai. Pour fret, s'adresser à

GEO. GREEN, rue du Camp No. 60

DEMANDE

On désire acheter un bon bâtiment tirant de 5 à 12 à 6 pieds d'eau étant chargé. On l'emploiera maintenant. S'adresser rue Toulouse no 9 29

A FRETER.

Le navire AMERICA, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Conyngham, de 1400 balles, est maintenant prêt à recevoir son chargement; s'adresser à

HARRISON, CLEGG & Co.
rue de la Bourse.

POUR TAMPICO—La goelette fin voilière CREOLE, capitaine Cormier, a une partie de son cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste de son fret, ou pour passage, s'adresser à bord, ou à face de la rue Jefferson, ou à

JOHN CROSBY,
No. 38, rue du Camp.

Pour Liverpool—Le navire Dalmatia, classé A 1 fait voilier capitaine Wymer, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de bonnes emménagemens, s'adresser à bord ou à

T. H. GALE.

PAQUEBOT REGULIER

POUR APALACHICOLA—Le brick paquebot, fin marcheur, ENERGY, capitaine Stuart Sinnamon, ayant les trois quarts de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu à jour fixe, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à

R. GRONING & Co.

A VENDRE

La goelette LADY HOPE, du port de 87 tonneaux, doublée et chevillée en cuivre, est en vente à un pays raisonnable. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à bord à l'ancre du pont à

KOHN, DARON & CO.
No. 38, rue Bienville.

POUR VERACSCO ET BRAZOS RIA—La jolie cote fine goélette Corinne, cap t. Flinn, partira promptement pour le reste de cargaison pour les destinations ci-dessus mentionnées. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

R. GRONING & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le navire CLIVE & ELIZA, capitaine [illegible] Parsons, ayant presque tout son chargement engagé, devant environ 1000 balles pour compléter, est son chargement. Pour fret s'adresser à

LEVI H. GALE,
No. 93, rue de la Commune.

A LOUER OU A FRETER,

Une goelette de première classe, du port d'environ 650 à 700 balles, s'adresser à

GEO. E. COOLEDGE,
rue Gravier, no. 60

POUR LA MOBILE.

La jolie goelette de première classe et fine voilière Nolus, sera prête à recevoir son fret dès maintenant. Pour fret s'adresser à bord sur

GEO. COOLEDGE,
rue Gravier No. 60

POUR LE HAVRE.

Le beau trois mâts, fin voilier Mc Lellan, doublé et chevillé en cuivre, capitaine P. C. Crowell, prendra du fret de passage. Pour les conditions s'adresser au capitaine, à bord. 8 jan—6

POUR LE PORT DE GLASCOW,

Le brick Chas. Joseph, fin voilier, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bonnes emménagemens, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
rue Bienville No. 14

Pour Liverpool—Le navire LEVANT capitaine Bartlett, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu pour ce dessus. Pour le reste du fret s'adresser à

KOHN, DARON & Co.
38, rue Bienville.

POUR LA MOBILE

Le beau goelette doublée et chevillée en cuivre, Mercer, partira sans délai pour le port. Pour fret ou passage, ayant de bons engagemens, s'adresser à bord ou à

KIDDER & HEAD,
rue Poydras No. 24

POUR LIVERPOOL.

La barque CITIZEN, capitaine Thos Clark, peut prendre 900 balles de coton, pour compléter son chargement. Pour fret d'enquête, s'adresser à

LEVI H. GALE,
No. 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

Le navire classé A. 1, Napoleon, capitaine [illegible], partira sans délai. Pour fret, s'adresser à

GEO. GREEN, rue du Camp No. 60

DEMANDE

On désire acheter un bon bâtiment tirant de 5 à 12 à 6 pieds d'eau étant chargé. On l'emploiera maintenant. S'adresser rue Toulouse no 9 29

A FRETER.

Le navire AMERICA, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Conyngham, de 1400 balles, est maintenant prêt à recevoir son chargement; s'adresser à

HARRISON, CLEGG & Co.
rue de la Bourse.

POUR TAMPICO—La goelette fin voilière CREOLE, capitaine Cormier, a une partie de son cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste de son fret, ou pour passage, s'adresser à bord, ou à face de la rue Jefferson, ou à

JOHN CROSBY,
No. 38, rue du Camp.

Pour Liverpool—Le navire Dalmatia, classé A 1 fait voilier capitaine Wymer, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de bonnes emménagemens, s'adresser à bord ou à

T. H. GALE.

PAQUEBOT REGULIER

POUR APALACHICOLA—Le brick paquebot, fin marcheur, ENERGY, capitaine Stuart Sinnamon, ayant les trois quarts de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu à jour fixe, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à

R. GRONING & Co.

POUR VICKSBURG GRAND GULF RODNEY,

Warrenton, et tous les ports intermédiaires.

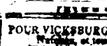

Le fort steamer CARROLL, capitaine MCCOMB, sera prêt à partir pour le port ci-dessus mardi 18 courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

COMSTOCK, HYDE & Co.
rue Poydras No. 18

PAQUEBOT DE YAZOO.

Pour Tchula et Manchester (Yazoo), Vicksburg, Grand Gulf, Rodney et Natchez.

Le paquebot à vapeur régulier BRIDGEWATER, capitaine W. H. Wright, est maintenant prêt à recevoir, son fret et partira lundi prochain 17 du courant, à 4 heures P. M.

Pour fret ou passage, avant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à

COMSTOCK, HYDE & Co.
18, rue Poydras.

POUR VICKSBURG, WARRENTON, GRAND-Gulf, Rodney et Natchez.

LE bateau-à-vapeur bien connu WARREN, capitaine J. Walworth, est maintenant prêt à recevoir son fret, et partira Mercredi 17 du courant, à 10 heures A. M., pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à

COMSTOCK, HYDE & Co.
18, rue Poydras.

Pour Velasco, Brazoria et Columbia (Texas)

Le gros aviso CORINE, fine voilier, capitaine Flinn, partira positivement, Mercredi prochain, pour le ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord sur le quai.

R. GRONING & Co.

N. B. Cette goelette peut passer la barre, sans aucun danger, en tirant que peu d'eau. 15 jan

---

ON DEMANDE A FRETER.

Un navire d'environ 200 tonneaux pour aller à Stoal, et y vant dire charge de chanvre pour New-York. S'adresser à

J. W. ZACHARIE & Co.
No. 89 rue de la Douane.

15 jan

LOMBARD & Co.

Lignes de paquebots entre la Nouvelle Orléans et Boston.

Le navire BOMBAY, classé A. 1, capitaine Humphries, ayant une partie de son chargement engagée, partira avant un le fer du mois prochain. Pour le reste de son chargement engagé, et pour le passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

H. BARRELL & Co.
No. 61, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1, fin voilier VASCULA, capitaine Pendleton, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

POUR ANANHUAC, HARRISBURG & HOUSTON.

La goelette H. HYLEGER ne tiendra que peu d'eau pour encore recevoir environ 50 balles. Pour fret ou passage, s'adresser à Lord Bye Baby, ou à

JOHN GROWLEY,
47, Vieille Levée.

FRET pour la Véra Cruz, un navire pour cette destination peut avoir quelque fret en s'adressant à

HUGO C. GILDEMEESTER.
45, rue Bienville.

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier CRESCENTO, capitaine Landon, partira sous peu pour le reste de son chargement. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE.

Le goélette fine voilière MOGUL, capitaine Webster, ayant la majeure partie de son chargement prêt, partira immédiatement pour le dit port. S'adresser pour balance de fret et passage, au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Levée, ou à

J. PRATS & FILS.

POUR LIVERPOOL.

Le navire A. 1, fin voilier OCTORARA, capitaine Dacon, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

POUR LA MOBILE.

La goelette fine voilière Gen. Stark, capitaine Leighton, partira sans délai. Pour fret de 400 barils, s'adresser au capitaine à bord, ou à la Place d'Armes, ou à

E. & J. ANDREWS.
rue Gravier No. 32

A LOUER—La partie haute d'une maison située rue du Canal, près l'encoignure Rampart. Il s'y trouvent trois chambres, dont l'une est parfaitement fine. Il y a une entrée par la rue du Canal, cour privée, une citerne, et un endroit pour les chevaux.

De plus—Le magasin adjacent des chambres mentionnées, ou pourra les louer ensemble ou séparément. S'adresser à l'encoigure N. E. des rues du Canal et Royale, au premier. 14 déc—3m

A LOUER—Une partie du magasin no 45, rue de la Douane, avec privilèges commun. Ce magasin est on ne peut plus convenable pour la vente en gros de bottes, souliers etc. 23 nov

---

PLANCHES DE PIN BLANC.—Cent cinquante mille pieds planches de pin blanc, et madriers dito, à bord des chalans en face du moulin à scie de Byrne, à vendre par

EASTMAN & BROTHERS,
30, Vieille Levée,
ou à GUIGLEY & FURSTE,
A bord.

EN magasin et pour être des factures, les objets suivants reçus par les navires Vaillant, Louisiana-Indus et Bordeaux Packet et à vendre par les soussignés.

400 caisses vin différentes qualités.
150 do do verres.
140 do fruits à l'eau de vie,
90 do liqueurs assorties,
50 do absinthe,
25 do eau de vie de Dantzick,
25 barils vinaigre.
10 demi pipes Cognac, 12 1/4 do do
500 paniers anchois, 140 do do huile provençale.

A. CAPDEVIELLE & Co
19, rue Toulouse.

MOUCHOIRS BANDANA ET PONGEE—Le soussigné vient de recevoir par le navire Yazoo, 3 cs ces mouchoirs rouges pongee, 4 do indigo, 2 do bandana, qu'il offre à vendre à des prix réduits.

T. W. SMITH,
48, rue Conti.

SOIRIES ITALIENNES, &c.—3 caisses riche, article supérieures, 2 do couleurs assorties, 1 do cravates à la mode, 2 do cravates levantines, vient d'être reçues et à vendre par

T. W. SMITH,
48, rue Conti.

13 jan

A VENDRE par le soussigné—500 caisses vin de Bordeaux marques St. Julien et Pauillac; 500 do do Chateau Margaux demi bouteilles; 50 do do Lafite Sauterne do do; 100 do do Bourgogne vieux; 200 do do de superfine de dodo; 100 do do Hermitage de Bordeaux; 200 do do de superfine de dodo; 100 do do Champagne mousseux; 200 do do de superfine de dodo; 100 do do Moutony do do; 200 do do de superfine de Champagne de Bordeaux; 200 do do de Roquebianc; 40 do liqueur de Curaçoud; 200 do fruits à l'eau vie Jamaique; 50 barriques vin Monsérand; 50 do do St. Julien vieux; 30 do do Marseille; 50 barils vin blanc Haut Sauterne et Barsac; 40 do do do Grèves; 30 pipes eau de vie dite pompe; 60 services de 13 et 18 couverts, linge du Beam, diverses qualités; 1 pièce drap écarlate; 1 do do de Cheviotes; 25 caisses absinthe Suisse; 25 do do Kirsh; 25 do do ratafia pobsants, Bordeaux; 25 do prunes do do; 50 paniers Champagne; 30 rouleaux corde da Kentucky.

P. LONGIS,
65, rue St. Louis.

CENTURES DE VOYAGEURS &c.—Le soussigné vient de recevoir par le navire Yazoo, un nouvel approvisionnement de cet article. Aussi, un lot de ceinceaux de poche, encrere de poche, porte aiguilles en os, porte crayons en or et en argent, qu'il offre à vendre.

T. W. SMITH,
48, rue Conti.

13 jan

POUR NEW-YORK.—Nouvelle ligne!

Paquebot pour Lundi, 22 Janvier.

Le navire NASHVILLE, capitaine Jackson, est maintenant en chargement et partira le jour susdit, chargé ou non. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de l'Hôtel de la Monnaie, ou à

FRANKLIN, AMES & Co.
48, rue de la Douane.

13 jan

POUR SAVANNAH—Le brick WARRIOR, capitaine Stetson, ayant la majeure partie de son chargement engagé sera du suite expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à

WOOD & SIMMONS,
22, rue Poydras.

12 jan

POUR LA HAVANE—Le beau brick KANHAWA, capitaine [illegible], ayant une partie de son chargement engagée et à moitié plein à bord partira sous peu pour le dit port. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à

J. W. ZACHARIE & Co.

12 jan

A VENDRE OU A FRETER—La belle goélette WM. F. JESTER, capitaine Fenton, du port de 113 tonneaux ou 650 balles, est en bon état à naviguer et construite depuis deux ans. Pour plus amples renseignemens, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Toulouse, ou à

J. W. ZACHARIE & Co.

12 jan

POUR MATAGORDA.

Par la voie du Fleuve.

La goélette CANCHE, fine voilière, et faisant régulièrement les voyages, capitaine Bientzli, ayant les trois quarts de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord au capitaine, ou à

GODFREY, BLOSSMAN & Co.
38, rue du Camp.

12 jan

POUR PHILADELPHIE—Devant succéder au navire Georgian—Le brick paquebot régulier SWAN, capitaine Ames, succédera au Georgian et partira sans délai. S'adresser au capitaine Ames, à bord, en face ou marche aux légumes

J. D. DENEGRE,
16 rue de la Douane.

12 jan

POUR PHILADELPHIE—Devant succéder au navire Georgian—Le navire paquebot GEORGIAN, capitaine Eldredge, partira sous peu pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face le marché aux légumes ou à

JAMES D. DENEGRE,
16, rue de la Douane.

12 jan

A FRETER—Le brick BRAZIL, donné à chevillé en cuivre, capitaine Wade, du port de 700 barils, tirant peu d'eau, bien calculé pour être armé. Pour les renseignemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à

J. W. ZACHARIE & Co.

12 jan

POUR NEW-YORK

Le brick ANGOLA, classe A 1, capitaine Binney, amarré vis-à-vis la rue Nuzaire, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu, pour le port ci-dessus. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

9 jan

POUR ANANHUAC, HARRISBURG & HOUSTON.

La goélette H. HYLEGER ne tiendra que peu d'eau pour encore recevoir environ 50 barils. Pour fret ou passage, s'adresser à Lord Bye Baby, ou à

JOHN GROWLEY,
47, Vieille Levée.

6 jan

FRET pour la Véra Cruz, un navire pour cette destination peut avoir quelque fret en s'adressant à

HUGO C. GILDEMEESTER.
45, rue Bienville.

6 jan

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier CRESCENTO, capitaine Landon, partira sous peu pour le reste de son chargement. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

R. GRONING & Co.

6 jan

POUR LA HAVANE.

Le goélette fine voilière MOGUL, capitaine Webster, ayant la majeure partie de son chargement prêt, partira immédiatement pour le dit port. S'adresser pour balance de fret et passage, au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Levée, ou à

J. PRATS & FILS.

6 jan

POUR LIVERPOOL.

Le navire A. 1, fin voilier OCTORARA, capitaine Dacon, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

6 jan

POUR LA MOBILE.

La goelette fine voilière Gen. Stark, capitaine Leighton, partira sans délai. Pour fret de 400 barils, s'adresser au capitaine à bord, ou à la Place d'Armes, ou à

E. & J. ANDREWS.
rue Gravier No. 32

24 déc

A LOUER—La partie haute d'une maison située rue du Canal, près l'encoignure Royale. Il s'y trouvent trois chambres, dont l'une est parfaitement fine. Il y a une entrée par la rue du Canal, cour privée, une citerne, et un endroit pour les chevaux.

De plus—Le magasin adjacent des chambres mentionnées, ou pourra les louer ensemble ou séparément. S'adresser à l'encoignure N. E. des rues du Canal et Royale, au premier. 14 déc—3m

A LOUER—Une partie du magasin no 45, rue de la Douane, avec privilèges commun. Ce magasin est on ne peut plus convenable pour la vente en gros de bottes, souliers etc. 23 nov

---

PLANCHES DE PIN BLANC.—Cent cinquante mille pieds planches de pin blanc, et madriers dito, à bord des chalans en face du moulin à scie de Byrne, à vendre par

EASTMAN & BROTHERS,
30, Vieille Levée,
ou à GUIGLEY & FURSTE,
A bord.

EN magasin et pour être des factures, les objets suivants reçus par les navires Vaillant, Louisiana-Indus et Bordeaux Packet et à vendre par les soussignés.

400 caisses vin différentes qualités.
150 do do verres.
140 do fruits à l'eau de vie,
90 do liqueurs assorties,
50 do absinthe,
25 do eau de vie de Dantzick,
25 barils vinaigre.
10 demi pipes Cognac, 12 1/4 do do
500 paniers anchois, 140 do do huile provençale.

A. CAPDEVIELLE & Co
19, rue Toulouse.

3 jan

MOUCHOIRS BANDANA ET PONGEE—Le soussigné vient de recevoir par le navire Yazoo, 3 cs ces mouchoirs rouges pongee, 4 do indigo, 2 do bandana, qu'il offre à vendre à des prix réduits.

T. W. SMITH,
48, rue Conti.

13 jan

SOIRIES ITALIENNES, &c.—3 caisses riche, article supérieures, 2 do couleurs assorties, 1 do cravates à la mode, 2 do cravates levantines, vient d'être reçues et à vendre par

T. W. SMITH,
48, rue Conti.

13 jan

A VENDRE par le soussigné—500 caisses vin de Bordeaux marques St. Julien et Pauillac; 500 do do Chateau Margaux demi bouteilles; 50 do do Lafite Sauterne do do; 100 do do Bourgogne vieux; 200 do do de superfine de dodo; 100 do do Hermitage de Bordeaux; 200 do do de superfine de dodo; 100 do do de Moutony do do; 200 do do de superfine de Champagne de Bordeaux; 200 do do de Roquebianc; 40 do liqueur de Curaçoud; 200 do fruits à l'eau vie Jamaique; 50 barriques vin Monsérand; 50 do do St. Julien vieux; 30 do do Marseille; 50 barils vin blanc Haut Sauterne et Barsac; 40 do do do Grèves; 30 pipes eau de vie dite pompe; 60 services de 13 et 18 couverts, linge du Beam, diverses qualités; 1 pièce drap écarlate; 1 do do de Cheviotes; 25 caisses absinthe Suisse; 25 do do Kirsh; 25 do do ratafia pobsants, Bordeaux; 25 do prunes do do; 50 paniers Champagne; 30 rouleaux corde da Kentucky.

P. LONGIS,
65, rue St. Louis.

CENTURES DE VOYAGEURS &c.—Le soussigné vient de recevoir par le navire Yazoo, un nouvel approvisionnement de cet article. Aussi, un lot de ceinceaux de poche, encrere de poche, porte aiguilles en os, porte crayons en or et en argent, qu'il offre à vendre.

T. W. SMITH,
48, rue Conti.

13 jan

Ventes par le Shérif.

COUR DE SUPREME.—Etat de la Nouvelle Orléans, Jean-Baptiste Barnabé ès Mathilde Ducloz Lange, & d. c. l. — En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour de district judiciaire, il sera vendu à la Bourse de la Cité, ville, le mardi 16 janvier 1838, à une heure de relevée, dans les rues de Chartres et Royale, en cette ville, le mardi 16 janvier prochain, 1838, à une heure de relevée.

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Iles No. vingt-quatre, faubourg Sauliet, et désigné par le No. onze, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, le 27 janvier 1832, et déposé en l'étude de Wilfrid Chusiy, notaire public, et borné vers le fleuve par une rue de cinquante pieds de largeur et la ligne de séparation des numéros dix et onze, et vers le derrière par une rue de trente pieds de largeur et la ligne de séparation des numéros douze et treize, ayant chacune desdites rues cent pieds de profondeur et de face à la première, soit cent cinq pieds de profondeur et de face à la dernière.

2o. Un certain lot de terre situé dans l'Iles No. vingt quatre, faubourg Sauliet, désigné par le No. dix, sur un plan dressé par le susdit C. F. Zimpel, le 27 janvier 1832, et déposé en l'étude de Wilfrid Chusiy, notaire public, mesure vingt-neuf pieds de face à la rue du Peyranée, sur cent cinq pieds de profondeur (mesure américaine).

3o. Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Iles No. vingt-quatre, faubourg Sauliet, et désigné par le No. neuf, sur un plan dressé par ledit Zimpel, le 27 janvier 1832, et déposé en l'étude du notaire susdit—Ledit lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue du Peyranée, sur cent cinq pieds de profondeur (mesure américaine).

4o. Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Iles No. vingt-quatre, faubourg Sauliet, et désigné par le No. neuf, sur un plan dressé par ledit Zimpel, le 27 janvier 1832, et déposé en l'étude du notaire susdit—Ledit lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue du Peyranée sur cent cinq pieds de profondeur (mesure américaine).

Conditions comptant.

FRED. BUISSON, shérif.

16 jan

COUR DE PAROISSE.—Hôpital Poste ouest, Jean-Baptiste Barnabé ès Mathilde Ducloz Lange, & d. c. l. — En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour de district judiciaire, il sera vendu à la Bourse de la Cité, ville, le mardi 16 janvier 1838, à une heure de relevée, dans les rues de Chartres et Royale, en cette ville, le mardi 16 janvier prochain, 1838, à une heure de relevée.

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Iles No. vingt-quatre, faubourg Sauliet, et désigné par le No. onze, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, le 27 janvier 1832, et déposé en l'étude de Wilfrid Chusiy, notaire public, et borné vers le fleuve par une rue de cinquante pieds de largeur et la ligne de séparation des numéros dix et onze, et vers le derrière par une rue de trente pieds de largeur et la ligne de séparation des numéros douze et treize, ayant chacune desdites rues cent pieds de profondeur et de face à la première, soit cent cinq pieds de profondeur et de face à la dernière.

2o. Un certain lot de terre situé dans l'Iles No. vingt quatre, faubourg Sauliet, désigné par le No. dix, sur un plan dressé par le susdit C. F. Zimpel, le 27 janvier 1832, et déposé en l'étude de Wilfrid Chusiy, notaire public, mesure vingt-neuf pieds de face à la rue du Peyranée, sur cent cinq pieds de profondeur (mesure américaine).

3o. Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Iles No. vingt-quatre, faubourg Sauliet, et désigné par le No. neuf, sur un plan dressé par ledit Zimpel, le 27 janvier 1832, et déposé en l'étude du notaire susdit—Ledit lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue du Peyranée sur cent cinq pieds de profondeur (mesure américaine).

Conditions comptant.

FRED. BUISSON, shérif.

16 jan

COUR DE DISTRICT.

RICHARD HORROCKS vs. EDWIN BIRD.

Cour de District.

Pour être vendu à l'encan public, à la porte de l'Hôtel de Ville, en cette Ville le Mercredi 17 Janvier prochain, 1838, à une heure de relevée, en vertu de Terre Mandamus—Sans aucune garantie, excepte celle de droit, le droit, titre et intérêt de R. Donough en cette Paroisse, formant l'encoignure des rues Bourbon et Madison, mesurant soixante pieds de face sur la rue Bourbon sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Madison—Sans dans l'affaire ci dessus. Condition comptant.

14 déc FRED. BUISSON, Sheriff.

COUR DE DISTRICT.

EDWIN BIRD. vs. JOHN BIRD.

Pour être vendu à la Bourse de la Cité, ville, le Samedi 20 Janvier prochain, 1838, à une heure de relevée, en vertu d'un ordre de Saisie et de Vente à moi adressé par l'honorable Cour de District Judiciaire, il sera vendu à la Bourse de la Cité, ville, le Samedi 20 Janvier prochain (1838), à une heure de relevée.

Un certain lot de terre situé dans l'Iles No. vingt-quatre, faubourg Sauliet, et désigné par le No. onze, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, le 27 janvier 1832, et déposé en l'étude de Wilfrid Chusiy, notaire public, et borné vers le fleuve par une rue de cinquante pieds de largeur et la ligne de séparation des numéros dix et onze, et vers le derrière par une rue de trente pieds de largeur et la ligne de séparation des numéros douze et treize, ayant chacune desdites rues cent pieds de profondeur et de face à la première, soit cent cinq pieds de profondeur et de face à la dernière.

2o. Un certain lot de terre situé dans l'Iles No. vingt-quatre, faubourg Sauliet, désigné par le No. dix, sur un plan dressé par le susdit C. F. Zimpel, le 27 janvier 1832, et déposé en l'étude de Wilfrid Chusiy, notaire public, mesure vingt-neuf pieds de face à la rue du Peyranée, sur cent cinq pieds de profondeur (mesure américaine).

3o. Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Iles No. vingt-quatre, faubourg Sauliet, et désigné par le No. neuf, sur un plan dressé par ledit Zimpel, le 27 janvier 1832, et déposé en l'étude du notaire susdit—Ledit lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue du Peyranée sur cent cinq pieds de profondeur (mesure américaine).

Conditions comptant.

FRED. BUISSON, shérif.

16 jan

COUR DE DISTRICT.—Edmond Bonfils, Dalcourt contre Edouard Salzman—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de District Judiciaire, il sera vendu à la Bourse de la Cité, ville, le Samedi 20 Janvier prochain, 1838, à une heure de relevée.

Un certain lot de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situé derrière cette ville, et désignés sur un plan dressé par C. F. Zimpel, le 27 janvier 1832, et déposé en l'étude du notaire susdit—Ledit lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue du Peyranée sur cent cinq pieds de profondeur (mesure américaine).

Conditions comptant.

FRED. BUISSON, shérif.

16 jan

COUR DE DISTRICT.—Edmond Bonfils, Dalcourt contre